



## Communiqué de presse :

### **Non à la réouverture des entreprises non essentielles aux besoins vitaux de la population !**

Alors que la crise sanitaire ne faiblit pas, l'intersyndicale départementale alerte sur le double discours du gouvernement qui d'un côté prend des mesures drastiques pour faire respecter le confinement et de l'autre, multiplie les déclarations sur la nécessité de poursuivre l'activité économiques des entreprises.

Ce discours produit des effets négatifs et a des traductions très concrètes dans le sens où, alors que la pandémie frappe toujours très fortement notre pays, un certain nombre d'entreprises sarthoises décident ou se préparent à rouvrir au détriment de la sécurité sanitaire des salarié-e-s et de leurs proches.

Pour ce faire, ces dernières, mais pas toutes, se dotent de matériels de protection (masques, gel hydroalcoolique, gants, ...), ce alors que les personnels de santé et celles et ceux exerçant une activité dans des secteurs essentiels (aide à la personne, agroalimentaire, commerce, soignants, médicosocial, services de ramassage des déchets, nettoyage, enseignant-es, agents des collectivités territoriales...) ne disposent pas des équipements nécessaires.

De plus, certaines entreprises demandent aux salarié-es reprenant leur travail lors d'un « accueil au poste » de s'engager à respecter les mesures barrières pour se dégager de leur responsabilité en matière de santé et de sécurité. L'intersyndicale dénonce cette pratique visant à engager la responsabilité des salarié-es en lieu et place de la leur. L'intersyndicale rappelle que c'est l'employeur qui est garant de la santé physique et mentale des salariés !

L'intersyndicale rappelle que selon les experts scientifiques ou les médecins, le moyen le plus efficace pour lutter contre le COVID-19, c'est le confinement associé au dépistage de masse que le gouvernement refuse de mettre en oeuvre ! Il y a donc urgence à définir comme cela s'est fait en Italie et en Espagne, les activités vitales au fonctionnement du pays dans un contexte très difficile, les autres doivent fermer leurs portes en mettant en chômage partiel les salariés avec un paiement à 100% de leurs salaires.

Une attention toute particulière doit aussi être portée en direction des plus démunies, précaires, privé-es d'emplois, sans papiers, sans abris et familles monoparentales qui paient un lourd tribut face à cette situation.

L'intersyndicale exige aussi l'abrogation des mesures dérogatoires au code du travail et précise qu'à ce jour aucun décret n'est paru, aucune dérogation ne peut donc s'appliquer. Enfin, nous exigeons aussi dans cette période difficile pour tout le monde, l'interdiction de tous les licenciements et la suspension de toutes réorganisations et Plan de Sauvegarde de l'Emploi dans les entreprises.

Elle rappelle que les salariés peuvent faire valoir le droit de retrait si leur sécurité n'est pas garantie, déclencher un DGI (Danger Grave et Imminent) avec leurs organisations syndicales, et si nécessaire, que la grève est aussi un outil pour se protéger et imposer leurs exigences.

Alors que nous sommes à quelques semaines du traditionnel 1<sup>er</sup> mai, même si celui-ci ne pourra pas prendre les mêmes formes que les années passées, l'intersyndicale appelle cependant les travailleuses à faire preuve d'imagination, dans les entreprises, les quartiers et lieux de vie, pour marquer cette journée internationale de lutte. La dimension internationale de cette journée prendra un relief différent, sous toutes les formes il nous faudra dire : « Plus jamais ça ! ». Reconstruisons ensemble un futur écologique, démocratique, solidaire, féministe et social, en rupture totale avec les politiques néolibérales menées jusque-là en faveur du capital.

*Le Mans, jeudi 9 avril 2020*